

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Des inégalités face à la crise

Une étude menée de janvier à mars 2021 sur les conséquences de la crise sanitaire met en évidence des situations contrastées en matière de dégradation des conditions de travail et de sentiment d'insécurité de l'emploi. On y apprend également que 28% des salariés qui ont été contaminés par la Covid-19 pensent l'avoir été dans le cadre de leur travail.

QUELLES ont été les conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psychosociaux? Que peut-on dire, après un an de crise, de l'ampleur et des mécanismes de la contamination des travailleurs à la Covid-19? Une étude de la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), réalisée au 1^{er} trimestre 2021 sur internet et sur papier auprès d'environ 20 000 personnes issues de tous les secteurs partout en France, apporte un éclairage inédit sur le sujet.

Elle pointe une hausse de l'intensité et de l'insécurité du travail par rapport à l'avant-crise et ce, malgré un sens du travail renforcé et des situations contrastées. « 17% des répondants ont vu leur durée de travail allongée, 11% ont senti les horaires décalés progresser, 21% ont perçu une intensification du travail et 18% ont constaté des objectifs chiffrés pas forcément adaptés. Enfin, 26% ont déploré une augmentation des exigences émotionnelles et de l'insécurité de l'emploi », précise Mikael Beatriz, adjoint au chef du département conditions de travail et santé à la Dares.

Pas logés à la même enseigne

Les travailleurs ont été répartis en quatre groupes partageant les mêmes tendances. Le premier est constitué de ceux qui déclarent que la crise sanitaire a eu « peu d'impact » sur leurs conditions de travail et regroupe l'essentiel des travailleurs, soit un sur deux environ, notamment dans l'agriculture, l'industrie et la construction. Il s'agit en majorité d'ouvriers et d'employés, d'hommes et de personnes de plus de 45 ans travaillant dans des établissements dans lesquelles l'activité a été stable.

Un travailleur sur trois a en revanche vu s'intensifier son activité, mais avec un regain de sens, d'autonomie et de coopération entre collègues. Pour ces travailleurs qui forment le 2^e groupe, la durée du travail a particulièrement augmenté (25% des répondants), ainsi que les exigences émotionnelles (33%). On y retrouve davantage les secteurs considérés comme « essentiels » (la santé, l'enseignement, le commerce de détail). Sont également surreprésentés les femmes, les cadres et les professions intermédiaires.

Un travailleur sur dix a, lui, vécu une dégradation



© Philippe Costano pour l'INRS/2020

générale de ses conditions de travail: augmentation de la durée du travail (46%), des horaires décalés (27%), de l'intensité du travail (72%), des exigences émotionnelles (66%) et de l'insécurité de l'emploi (49%), avec dégradation de l'autonomie (27%) ou encore du soutien social (39%). Parmi ce 3^e groupe, les plus concernés sont l'enseignement et certains services, les cadres et professions intermédiaires, les femmes et les télétravailleurs.

Enfin, pour le dernier groupe, soit un travailleur sur vingt, la

crise a été une période d'accalmie, notamment dans les secteurs soumis à restriction (hébergement, restauration, culture). Dans ce groupe, qui comprend une proportion importante d'ouvriers et d'employés, de salariés de particuliers, d'hommes et de jeunes, l'insécurité de l'emploi a néanmoins augmenté pour une personne sur trois.

18% des travailleurs disent avoir eu la Covid

L'enquête revient également sur un chiffre: 18% des travailleurs déclarent avoir été contaminés par le virus Sars-CoV-2 et même 27% dans le 3^e groupe. Par ailleurs, le risque de dépression a doublé depuis le début de la crise. Les conditions de travail dégradées sont associées à une santé mentale et psychique davantage altérée. « 28% des actifs contaminés jugent très probable un lien avec leur travail, ajoute Thomas Coutrot, chef du département conditions de travail et santé à la Dares. Les métiers les plus concernés sont ceux de la santé, du social et de la sécurité, majoritairement féminins. »

Si l'hygiène et le port du masque semblent respectés, ce n'est pas toujours le cas des gestes barrières, du fait de certaines conditions de travail et notamment de l'intensité et de la diversité des contacts. Le bruit apparaît également comme un facteur défavorable qui conduit à ne pas toujours respecter la distanciation physique. Des facteurs psychosociaux (tensions avec le public, conflits éthiques, manque de soutien du supérieur...) sont également peu favorables au respect des consignes de sécurité. Enfin, les télétravailleurs ne sont pas épargnés par la Covid-19 car ils se contaminent également dans la sphère privée. ■ G. B.